

Thibault THOMAS 34 9

De: D. THOMAS [didier.thomas78@gmail.com]
Envoyé: mardi 27 juillet 2021 22:08
À: Jessy THEVENIN
Cc: Eric THOMAS; Thibault THOMAS; Jean GUILLERMINET; Camille ANDRE
Objet: Re: DONATION-PARTAGE Par Mme THOMAS à ses trois enfants

Bonsoir Madame,

Je vous remercie pour votre envoi que je fais suivre à chacun des associés et au cabinet comptable.

J'ai noté que:

1 la partie honoraires article 4 du décret du 8/3/1978 soit 2000 € était à parfaire puisqu'il s'agit d'honoraire de conseil qui n'ont pas eu lieu ; donc sans objet.

2 Dans la mesure où les documents ainsi que le questionnaire d'état civil vous parviennent par retour , il est envisageable de prévoir une signature courant septembre.

Vous souhaitant de bonnes vacances,

Cordialement
D. THOMAS

----- Forwarded message -----

De : Jessy THEVENIN <thevenin.dda.associes@paris.notaires.fr>
Date: mar. 27 juil. 2021 à 15:17
Subject: DONATION-PARTAGE Par Mme THOMAS à ses trois enfants
To: D. THOMAS <didier.thomas78@gmail.com>
Cc: Camille ANDRE <andre.dda.associes@paris.notaires.fr>

Re-bonjour Monsieur Thomas,

Je fais suite à notre rendez-vous de ce jour et vous remercie de bien vouloir me faire parvenir les documents suivants :

- La copie certifiée conforme par le gérant des statuts à jour de la société
- La copie certifiée conforme par le gérant de l'assemblée générale ayant nommé le gérant actuel
- Une attestation du comptable certifiant l'existence du compte courant et son montant
- La copie du livret de famille de votre mère (pages du mariage, des enfants et les pages vierges qui suivent).

Vous voudrez bien trouver en fichier joint un questionnaire d'état-civil à compléter par votre mère et par chaque donataire et à me retourner par mail.

Vous en remerciant par avance et dans l'attente de vous lire,

Bien cordialement.

Mme Jessy THEVENIN

SCP DURANT des AULNOIS, GROENINCK,

LE MAGUERESSE, VINCENT,

SOLLIER-DEPONDY et CASAR-HERVE

Notaires associés

10 rue du Cirque

PARIS (8ème)

Tél : 01.40.76.80.80.

Fax : 01.40.76.80.74.



email : thevenin.dda.associes@paris.notaires.fr

Site web : www.10rueducirque-notaires.fr

INFORMATION TRES IMPORTANTE

Aux termes de l'article L. 112-6-1 du Code Monétaire et financier, et à compter du 1^{er} avril 2013, les Notaires ne sont plus autorisés à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière. Les versements supérieurs à 3 000 € doivent donc être effectués par virements .

Les Coordonnées bancaires de l'Etude sont :

Code banque	Code guichet	Compte	Clé RIB	IBAN	BIC
40031	00001	0000001175B	88	FR73 4003 1000 0100 0000 1175 B88	CDCGFRPPXXX

Ce message contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. Au cas où il ne vous serait pas destiné, nous vous remercions de bien vouloir nous en aviser immédiatement et de le supprimer. Les liaisons internet ne sont pas sécurisées et en conséquence l'Office ne pourra être responsable de tout changement qui pourrait être effectué concernant ce message après son envoi.

This message contains privileged and confidential information. If you are not the intended recipient, please notify us immediately and delete it. Internet e-mails are not necessarily secure. DURANT des AULNOIS & Associés does not accept responsibility for changes made to this message after it was sent.

